

PARIS

Balard : modification du PLU par l'Etat ?

L'enquête publique relative à «la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Paris avec le projet d'installation des services du ministère de la Défense sur le site de Balard» (Paris, XV^e) se déroulera du 30 septembre au 3 novembre. «Version allégée de la déclaration de projet d'intérêt général, cette procédure lancée par le préfet de région le 25 août vise à sécuriser juridiquement le projet de nouveau ministère de la Défense», indique Bruno Vieillefosse, délégué pour le regroupement des états-majors et services centraux de la Défense (Dresd).

Emplacement réservé

Depuis des mois, les discussions entre la mairie et le ministère butent sur l'emplacement réservé, inscrit au PLU, pour la relocalisation temporaire de 135 bus du dépôt de la Croix-Nivert. Sur ce terrain de 1,6 ha, la Ville veut réaliser 400 à 500 lo-

gements avec reconstruction en souterrain du garage de bus. «Le permis de construire déposé le 24 août comprend des mesures conservatoires pour permettre le remisage de 30 bus. Mais la RATP n'est plus intéressée», indique Bruno Vieillefosse. «La proposition du ministère ne répond pas à nos besoins, et de toute façon, elle ne règle pas la question du stationnement des autres bus pendant les travaux à la Croix-Nivert», souligne Rémi Feredj, directeur de l'immobilier et de l'aménagement à la RATP. Outre la suppression de la servitude RATP, la déclaration de projet porte sur la hauteur des cheminées aérauliques du bâtiment principal du futur ministère qui culminent à 43 m. Or, dans ce secteur, la hauteur est plafonnée à 31 m. Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, en charge de l'urbanisme et de l'architecture, rappelle qu'il y a deux ans, elle avait proposé

à Hervé Morin, alors ministre de la Défense, de déplaçonner le PLU pour permettre un grand geste architectural, offre déclinée par le ministère.

Eviter les recours

Ce problème pourrait se régler assez facilement ainsi que le troisième point sur une question de prospect (distance entre façades). «Nous préférons prendre les devants pour éviter les recours contre le permis de construire», ajoute Bruno Vieillefosse. A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur aura un mois pour rendre ses conclusions. Le préfet de région saisira ensuite le Conseil de Paris pour avis qui aura deux mois pour approuver la mise en compatibilité du PLU. En l'absence de délibération ou d'avis négatif, le préfet prendra l'arrêté de modification du PLU. La décision devra être notifiée au maire de Paris dans un délai de deux mois. ■ N. M.

PARIS

Vinci va construire la canopée des Halles

Le groupement Chantiers Modernes BTP (mandataire), Bateg, GTM TP IDF et Sogea TPI a remporté le lot gros œuvre et enveloppe de la canopée des Halles pour 150 millions d'euros HT (dont 10 millions pour les circulations verticales). Les travaux s'élèvent au total à 176 millions HT. S'y ajoutent 28 millions pour les prestations intellectuelles et 12 millions pour la démolition des pavillons Willerval (entreprise: DGC). Le chantier doit démarrer début 2012.

PARIS

Le musée Zadkine fait peau neuve

Le musée Zadkine (Paris VI^e), qui fêtera ses trente ans l'an prochain, engage une campagne de travaux jusqu'en février 2012. Au programme: ravalement de la façade donnant sur le jardin de sculptures du musée, réaménagement du parcours des collections et création d'un nouvel espace d'accueil.

PARIS

Castro coordonnera l'îlot des Mariniers

Quatre équipes d'architectes ont été désignées pour réaliser les 345 logements de l'îlot des Mariniers sur le site de l'ancien hôpital Broussais (XIV^e): atelier Castro-Denissof-Casi (mandataire); Pablo Katz Architecture; atelier Marjolijn et Pierre Boudry; et Muriel Germak et Dominique Bachelier. Sont prévus 110 logements sociaux, une crèche et un centre social, une résidence étudiante (95 studios) et 140 logements en accession à la propriété sur deux programmes.

RÉGION

Rapport cadre sur le logement des jeunes

La région présente un rapport cadre pour répondre à la crise du logement des jeunes. Objectif: 4 000 logements étudiants par an (contre 3 000 actuellement) et 1 000 logements par an pour jeunes travailleurs et apprentis. Elle veut également mobiliser une partie de l'emprise foncière de certains lycées pour construire des résidences/internats.



PARIS XIX^e

La ZAC Claude-Bernard bientôt prête

Aménagée par la Semavip avec François-Leclercq comme architecte-coordonnateur, la ZAC Claude-Bernard est en voie d'achèvement. Implantés au bord du périphérique, les trois immeubles de bureaux (41 000 m²) serviront d'écran acoustique aux 300 logements BBC (en accession, à loyer maîtrisé et social) donnant sur le boulevard MacDonald. Les livraisons s'échelonnent de la fin 2011 à mai 2012. Promoteur: BNP Paribas Immobilier. Un groupe scolaire sur les rives du canal Saint-Denis a ouvert début septembre. Il reste un multiplexe à construire.